



ÉTAT DE VAUD

Département des institutions et
des relations extérieures

Archives cantonales vaudoises

Rue de la Mouline 32

1022 Chavannes-près-Renens

Tél. national (CH) 021/316 37 11
international +41 21 316 37 11
Fax national (CH) 021/316 37 55
international +41 21 316 37 55
CCP 10-19168-6
E-mail : info.acv@vd.ch
Web : www.vd.ch/archives-cantoniales

Actualités

Site des Archives cantonales vaudoises,
Chavannes-près-Renens, le 9 mai 2007

Nouvelle version du *Guide pratique de gestion des Archives communales du canton de Vaud*

Le site internet des Archives cantonales vaudoises propose aux communes une nouvelle version, fortement renouvelée et augmentée, du *Guide pratique de gestion des Archives communales du canton de Vaud*.

Cette mise à jour est consultable à partir du 10 mai 2007, sous la rubrique « Pour les communes », subdivision « Guide pratique de gestion ».

Cette publication s'inscrit dans les relations particulières entre les ACV et les Communes, spécialement avec les secrétaires municipaux pour qui le *Guide* a été adapté à la gestion des « Archives courantes et intermédiaires ». Il appuie la démarche de formation initiée auprès des secrétaires municipaux depuis 2005.

Ce *Guide* n'a d'autre ambition que d'aider l'administration communale à gérer les documents produits par son activité quotidienne, soit les archives *courantes* (législation en cours, 5 ans) et *intermédiaires* (deux dernières législatures, 10 ans), allant de leur création jusqu'au moment où elles passent aux archives *définitives*, dites « historiques ». Il propose des réponses pratiques aux situations diverses de traitement des archives, surtout là où il n'existe pas de structure professionnelle et de tradition d'archivage. Il fonde sa démarche sur la législation en cours et sur des pratiques reconnues et éprouvées.

Pour aborder l'archivage de manière pratique, la rubrique « Pour les communes », est fractionnée en deux subdivisions. La première, répondant aux attentes immédiates du greffe municipal, porte une « Information aux secrétaires municipaux », qui comprend :

- Le « plan de classement » inspiré du *Plan comptable*, aujourd'hui largement répandu, accompagné de son application dans une petite commune de 180 habitants (Suscévaz) et dans une commune de moyenne importance de 1.160 habitants (Apples).
- L'« index des mots-clés », qui favorise la localisation des dossiers dans le plan de classement inspiré du *Plan comptable*.
- Le « Calendrier de conservation », en cours de réalisation, qui précise la durée d'utilité légale ou administrative des documents (durée de conservation) et leur sort final (conservation ou élimination).

Les « plans de classement » et l'« index des mots-clés » sont imprimables en format Pdf et téléchargeables en Word (Rtf), pour être adaptés aux situations locales.

La seconde subdivision, plus approfondie et formative, comprend le *Guide pratique de gestion des Archives communales du canton de Vaud* », actualisé et augmenté par rapport au *Guide* paru en octobre 1999 : l'application de l'informatique au plan de classement, la conservation des documents électroniques, une réflexion sur les divers supports documentaires (photographies, films, cassettes vidéo ou audio), des propositions concrètes d'assurances des collections et d'intervention en cas de catastrophe (inondation, incendie), accompagnent la législation actualisée (en particulier Loi sur l'information et Loi sur les fusions de communes), une bibliographie mise à jour et des renseignements pratiques (institutions et associations professionnelles en appui de l'administration communale ; traitement des arriérés d'archives).

Le *Guide pratique* est téléchargeable en format Pdf.

Cette réalisation est le fruit de la collaboration de représentants de l'*Association vaudoise des secrétaires municipaux* (AVSM), de l'*Association vaudoise des archivistes* (AVA) et du concours d'archivistes professionnels actifs dans les communes du canton. Elle a été validée par le Service des Communes et des Relations Institutionnelles (SeCRI) du Département des Institutions et des Relations Extérieures (DIRE).